

# En cette période de confinement, l'Établissement Français du Sang informe les donneurs qu'ils doivent se préinscrire



**Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, les collectes de sang doivent absolument se poursuivre pour répondre aux besoins des patients pour lesquels les transfusions sont vitales. Ainsi, l'Établissement Français du Sang (EFS) en partenariat avec la Ville de Villejuif, accueille les donneurs le jeudi 30 avril, de 13h à 18h, en salle du Conseil municipal.**

La ville de Villejuif souhaite encourager les Villejuifois à prendre rendez-vous pour venir donner leur sang en toute sécurité, le jeudi 30 avril, de 13h à 18h, en salle du Conseil municipal, l'Esplanade Pierre-Yves-Cosnier.

Les Villejuifois sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang, sous réserve qu'ils remplissent l'attestation officielle ou une déclaration sur l'honneur indiquant aller donner leur sang, au motif de l'assistance aux personnes vulnérables.

Pour donner leur sang, les Villejuifois doivent prendre rendez-vous sur le site [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr) en cliquant sur « Rendez-vous en ligne », ou sur l'application Don de sang.

Une dizaine de minutes suffisent pour donner son sang et il est inutile d'être à jeun. Pour savoir si le don de sang est possible et comment il se déroule, rendez-vous sur le site de l'[Établissement français du sang](https://www.efs.sante.fr).

En dehors des collectes organisées à Villejuif, les Villejuifois peuvent se rendre dans une des Maisons du don les plus proches (pour un don de plasma, plaquettes, moelle osseuse, prendre [RDV en ligne](#))

Hôpital Pitié-Salpêtrière  
12 rue Bruant ou 50 boulevard V.Auriol  
Pavillon Laveran  
75013 Paris  
01.42.16.02.52  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 15h30  
Jeudi de 12h à 18h30  
Samedi de 9h30 à 16h

Les collectes de sang ne peuvent être interrompues durant la période de confinement : les réserves actuelles en globules rouges sont de moins de 15 jours et en plaquettes de moins de 3 jours. Les globules rouges se conservent au maximum 42 jours et les plaquettes 7 jours.

*Des mesures de distanciations sont mises en place pour protéger les donneurs et le personnel de collecte. Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les lieux de don. Les donneurs doivent respecter les gestes barrières et les règles de distanciation d'un mètre entre chaque personne pour la sécurité de tous. Consultez toutes les informations, actualisées chaque jour, concernant le Covid-19 sur [villejuif.fr](http://villejuif.fr)*

**Contact presse :**

Frédérique BRUCKLER, Attachée de presse de la Ville de Villejuif  
+33(0)6.12.19.17.83